



Mariage après (OQTF) L'obligation de quitter le territoire français

Par **ahmed1988**, le 11/03/2013 à 17:05

Mariage après (OQTF) L'obligation de quitter le territoire français ,?
Bonjour

voilà je suis un algérien, je suis rentré en France avec un visa Schengen , j'ai eu il y a 5 mois une obligation de quitter le territoire français ..après j'ai pas fait le recours au tribunal administratif car le délai a expiré,
.bref maintenant
je veux me marier avec une française/algérienne
Puis je me marier sans problème?
Est ce que je vais me faire arrêter?
J'ai vraiment peur et je voudrais savoir quelles démarches je dois faire.
je vous remercie d'avance[smile28]

Par **citoyenalpha**, le 12/03/2013 à 03:40

la réponse juridique à votre question a déjà été apportée dans un autre post.

Par **ahmed1988**, le 12/03/2013 à 15:45

quoi j'ai pas compris